

Rapport sur le préavis municipal n° 45-2025 *relatif au règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants.*

---

La commission composée de *Marie-Noëlle Bärtschi, Shama Cordier* et du rapporteur, s'est réunie le 3 juin 2025.

Nous remercions Messieurs *Claude Jäggi Sydic, Marc-Andrée Burdet*, Greffe Municipal ainsi que le Service technique, pour les renseignements fournis à cette occasion.

Base(s) de travail :

- *Préavis municipal du 28 avril 2025.*

Rapport :

Afin de pouvoir répondre aux normes pour les projets d'améliorations cantonales, il devenait urgent pour la commune de Concise d'établir un règlement sur les émoluments du contrôle des habitants de la commune.

Les différentes tâches administratives qui interviennent pour le contrôle des habitants sont essentielles à notre commune. Pour rappel, le contrôle des habitants à la charge des activités touchant la vie quotidienne de chacun d'entre nous, comme la tenue du registre civique celui des arrivées et des départs, celui des chiens ou la vente des sacs poubelles, par exemple.

Les tarifs proposés par le projet de la municipalité respectent les directives cantonales. Ils ont été élaborés en collaboration avec le service compétent pour garantir leur conformité juridique. Selon les justificatifs donnés, il a fallu plusieurs allers-retours avec le canton pour ajuster les prix jugés trop bas par celui-ci. La commune n'est que l'exécutante des décisions cantonales et elle ne dispose que de compétences extrêmement limitées. Dans ce contexte et selon les pièces justificatives reçues, ce projet, qui vise à établir un cadre clair pour les diverses tâches du contrôle des habitants, apparaît aux yeux de la commission comme cohérent et répondant aux attentes de la population de Concise.

En conclusion :

La perception des émoluments du projet soumis respecte les besoins et attentes cantonales. Les tarifs minimaux et maximaux sont limités. Aucun acte ne peut dépasser les 40 francs, sauf pour des recherches exceptionnelles. Les tarifs proposés sont alignés aux pratiques des autres communes.

Nous vous recommandons donc d'approuver le règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants de la commune de Concise proposé par la municipalité

Pour la commission :

*Signature*

*Marie-Noëlle Bärtschi*

*Signature*

*Shama Cordier*

*Signature*

*Matthieu Demierre*